

# Syndicat Mixte du PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Comité Directeur du 28 mars 2007

## Compte rendu

### Point 1 : Budget du PAYS

#### Point 1.1 : Compte administratif de l'exercice 2006

Sous la Présidence de Jean-Paul DIRINGER, vice-président, le Comité Directeur est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par Monsieur Daniel WEBER, Président.

Il se décompose comme suit :

Total des dépenses : 67 412,53 € dont :

- fournitures administratives et autres : 50.74 €
- prime d'assurance : 574.65 €
- frais d'études : 19 756.64 €
- frais de séminaires : 342 €
- autres frais divers : 865.80 €
- annonces et insertions : 3 036.64 €
- frais de déplacements : 1 882.74 €
- frais d'affranchissement : 1 173.19 €
- concours divers : 4 151.97 €
- charges de personnel : 35 577.66 €

Total des recettes : 121 789,55 € dont :

- subvention de la Région : 66 000 €
- participation des collectivités : 0 €
- excédent de fonctionnement reporté : 55 789,55 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2006 s'établit en conséquence à 54 377.02 €.

#### Affectation du résultat

Prenant acte du besoin d'investissement et constatant de ce fait d'un besoin d'autofinancement, le comité Directeur est appelé à affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (33 000 €).

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

## **Point 1.2 : Compte de gestion de l'exercice 2006**

---

Le Comité Directeur est appelé à approuver le compte de gestion de l'année 2006 dressé par le receveur syndical et qui est en tous points conforme au compte administratif.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

## **Point 1.3 : Budget primitif de l'exercice 2007**

---

Conformément aux orientations budgétaires ayant fait l'objet d'un débat et sur proposition du Président, le Comité Directeur est appelé à examiner et à approuver le budget primitif de l'exercice 2007 par chapitre. Ce dernier s'établit comme suit :

### **Dépenses : 274 000 €**

Dépenses de fonctionnement : 241 000 €

- frais d'études (Etude pépinière, carte touristique et calendrier des manifestations, Evènement Eau, logo, ...) : 68 000 €
- frais de séminaires : 5 000 €
- frais d'assurance : 600 €
- autres frais divers : 5 000 €
- annonces et insertions : 3 200 €
- publications : 25 000 €
- frais de déplacements : 3 500 €
- frais d'affranchissement : 2 400 €
- concours CEEI : 4 500 €
- fournitures administratives : 1 000 €
- autres fournitures (papier à entête) : 1 000 €
- charges de personnel (salaires, médecine du travail et pharmacie, formations) : 106 300 €
- locaux (loyers et charges diverses) : 15 000 €

Dépenses d'investissement : 33 000 €

- Informatique (ordinateur, copieur, imprimante, téléphone, ...) : 14 500 €
- Mobilier de bureau : 10 000 €
- Logiciels et site internet : 8 500 €

### **Recettes : 274 000 €**

Recettes de fonctionnement : 241 000 €

- subvention de la Région : 133 624 €
- participation des collectivités membres : 86 000 €
- excédent de fonctionnement reporté : 21 376 €

Recettes d'investissement : 33 000 €

- Excédents capitalisés : 33 000 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

#### **Point 1.4 : Participation des collectivités membres pour 2007**

---

Le Comité Directeur est appelé à décider de maintenir le montant de la participation des collectivités membres à 43 000 € pour l'exercice 2007 et selon les critères de répartition actuels.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

## **Point 2 : Contrat de Pays**

Le contrat Région-Pays 2007-2010 a été signé le samedi 24 mars dernier à l'Agence Culturelle d'Alsace à Sélestat.

### **Point 2.1 : Approbation du Contrat de Pays**

La Région Alsace interviendra par

- Une dotation globale de fonctionnement de 75 000 €/an
- Une bonification des politiques sectorielles de la Région
  - o si le territoire Pays met 5% (2,5 % Pays + 2,5 % maître d'ouvrage) plafonné à 1M°€ la Région bonifie de 10%
  - o si le territoire Pays met 10% (5 % Pays + 5 % maître d'ouvrage) plafonné à 1M°€ la Région bonifie de 15%
- Une dotation spécifique 2007-2010
  - o 100 000 € par pays (fixe) + 1 € par habitant, soit 60 630 € pour la Pays RVGB, versée en fonction des projets présentés, dans la limite maximale de 25% par an.
    - 70% est affecté au financement d'actions ou de projets en lien avec les priorités de la Région (développement et animation économique - emploi-formation, insertion professionnelle, innovation et services publics, parapublics et sociaux en lien avec les compétences régionales) et qui ne bénéficient d'aucun financement régional au titre des dispositifs sectoriels existants.
    - 30% « libre d'emploi » sous réserve de délibération de l'instance délibérante du pays.

***Le Comité Directeur, à l'unanimité :***

- ***valide le contrat de Pays proposé par la Région Alsace,***
- ***autorise le Président à signer ce dernier.***

### **Point 2.2 : Plan Climat**

La Région souhaite mettre en place un plan climat en collaboration avec l'ADEME et les Pays. Les objectifs sont de diviser par 4 la consommation d'énergie en Alsace d'ici 2025 et de tendre vers le seuil de consommation de 50 kwh/m<sup>2</sup> par an de chauffage des logements en suivant un programme de priorités identifiées par la conférence régionale sur l'énergie. Les engagements pour le Pays sont de recruter un animateur climat, désigner un binôme référent technique + référent politique (élu), monter une équipe projet, former les acteurs du territoire et réaliser un plan d'actions. Les engagements de la Région Alsace et de l'ADEME sont le soutien technique et l'appui méthodologique, la mise à disposition de l'étude de programmation énergétique et du cadastre des émissions de l'ASPA ainsi qu'un soutien financier (animation 80% du coût du poste sur 3 ans).

***Le dossier sera transmis à Michel Waller, Président du Conseil de développement, pour avis. Il sera également fait part de ces possibilités aux communes et communautés de communes pour connaître leurs besoins. Un rapprochement avec le Grand Pays de Colmar pourrait également être envisagée afin d'effectuer une mutualisation des moyens. Cette thématique sera réétudiée lors du prochain Comité Directeur.***

### Point 3 : Les dossiers « économie »

#### Point 3.1 : Immobilier d'entreprises

Le 28 février dernier, lors du dernier comité directeur, des projets concernant l'immobilier d'entreprise ont émané du territoire. Il a alors été décidé de créer un comité de pilotage afin d'avoir une cohésion au niveau du Pays.

Le comité de pilotage s'est réuni le 21 mars sous la présidence de M. HABIG. Celui ci :

- valide le soutien aux deux pépinières ;
- propose une réflexion sur le principe d'1 animateur commun et 2 secrétariats ;
- souhaite une cohésion entre les trois sites ;
- ambitionne la mise en place d'une politique de promotion du territoire commune au niveau du Pays

Le Comité de Pilotage :

- décide d'une coordination entre les agents techniques au niveau du Pays pour analyser les projets d'immobilier d'entreprise
- propose l'organisation de visites de pépinières
- souhaite un recensement des zones d'activités sur le Pays

Le Pays peut soutenir financièrement les 2 projets car la thématique des pépinières fait partie de la politique sectorielle de la Région Alsace. Ainsi, la Région Alsace bonifierait son aide soit de 10 points, soit de 15 points.

- si le territoire Pays met 5% (2,5 % Pays + 2,5 % maître d'ouvrage) plafonné à 1M<sup>o</sup>€, la Région bonifie de 10%
- si le territoire Pays met 10% (5 % Pays + 5 % maître d'ouvrage) plafonné à 1M<sup>o</sup>€, la Région bonifie de 15%

Territoire Pays	SM - Pays	Maître d'ouvrage - Pays	Région Alsace	Région Alsace
Option 0%	/	/	% aide sectorielle	/
Option 5%	25 000€	25 000€	% aide sectorielle	+10% bonification
Option 10%	50 000€	50 000€	% aide sectorielle	+15% bonification

Une date doit être retenue pour la prochaine réunion du comité de pilotage (fin avril).

Une décision concernant le financement par le Pays devra être prise lors du prochain comité directeur.

M. VARCIN souligne qu'un recensement des zones d'activités a déjà été réalisé, il serait intéressant que le Pays se rapproche du CAHR et de l'ADA.

M. WEBER précise que la CdC de la Région de Guebwiller a intégré ses données dans la Banque de Données Urbaines. Le Pays pourrait y avoir accès.

M. DIRINGER se pose la question du financement des projets Pays par les CdC, dont les budgets sont limités.

***Le Comité Directeur propose que le prochain Comité de Pilotage étudie la question du financement des pépinières et que la décision à ce sujet soit prise lors du prochain Comité Directeur.***

### **Point 3.2 : Accueil des créateurs d'entreprises**

---

L'accueil des porteurs de projets représente un des axes stratégiques du développement de l'activité économique et de l'emploi dans le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon.

Il s'agirait de mettre en place un "guichet" unique et territorialisé d'accueil, de première information et d'orientation des porteurs de projets avec un interlocuteur unique à l'écoute de leur problématique économique.

#### **Accueil des créateurs d'entreprise**

L'accueil des porteurs de projet se ferait principalement sur rendez-vous, sous forme de permanences décentralisées dans les bourgs centre.

Un premier entretien permettrait d'aborder les diverses étapes de la création d'entreprise recensé dans un document sous le forme d'un parcours de la création.

#### **Accueil entreprises**

Des entretiens préalables, en fonction des questions et de la problématique, se feraient principalement sur rendez vous, soit dans les CdC, soit directement au sein des entreprises. Celles ci seraient ensuite réorientées vers la ou les personnes ressources compétentes.

Une réflexion doit être menée à l'échelle du Pays afin d'organiser l'accueil des porteurs de projet dans les CdC.

Le Sous-Préfet indique que les réflexions au niveau de la cellule de revitalisation vont dans le même sens. Il serait souhaitable d'associer les deux raisonnements.

***Le Comité Directeur valide l'intérêt de la démarche. Les travaux doivent se poursuivre afin que des propositions concrètes puissent voir le jour.***

### **Point 3.3 : Concours "Innover dans le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon"**

---

Le Comité Directeur avait déjà voté la répartition de l'enveloppe du Pays allouée au concours. L'enveloppe s'élevait à 1500 € et se décomposait comme suit :

- 850 € pour le 1<sup>er</sup>
- 350 € pour le 2<sup>ème</sup>
- 350 € pour le 3<sup>ème</sup>

Le Cial attribue, en plus, un prêt de 6000 € à taux 0%. Suite à cette nouvelle dotation, le Comité Directeur est appelé à voter une nouvelle répartition des prix.

***Le Comité Directeur valide la répartition suivante :***

- ***le 1<sup>er</sup> prix : 700 € + prêt à taux 0%***
- ***le 2<sup>ème</sup> prix : 500 €***
- ***le 3<sup>ème</sup> prix : 300 €***

***M. WEBER propose que la Mairie de Guebwiller offre un lot de produits du terroir aux autres candidats n'ayant pas obtenus de prix.***

### Point 3.4 : Mission locale

---

#### ➤ Statuts de la mission locale

Constitution de statuts pour la Mission locale Haut-Rhin Nord suite au projet de fusion de la Mission locale de Colmar et de la PAIO de Guebwiller. Les points importants de ces nouveaux statuts sont les suivants :

- Intégration du territoire RVGB
- Présidence à Colmar / Vice-Présidence au Pays RVGB
- Conseil d'administration composé de 4 collègues dont celui des élus des collectivités et regroupements intercommunaux :
  - o Vice-Présidence : 1 représentant et son délégué
  - o Pays RVGB : 1 représentant et son suppléant
  - o Communautés de Communes : un représentant (en alternance entre les deux Pays)

Il faut donc que le Pays délègue 4 élus du territoire au niveau de la Mission Locale Haut Rhin Nord.

*Le Comité Directeur donne un avis favorable au projet de statut de la Mission locale Haut-Rhin-Nord. Il désigne en son sein les quatre représentants suivants :*

- *Vice-présidence : Mr Habig ; suppléant ou délégué : Mr Schatz ;*
- *Représentant Pays : Mr Weber ; suppléant ou délégué : Mr Fluck.*

#### ➤ Contributions des Communautés de communes et Commune

Les contributions des différentes collectivités avaient été calculées à partir des chiffres de population totale. Nous avons également évoquer la possibilité de réaliser un calcul à partir de population des 15-26 ans. Les chiffres reçus récemment :

- ne sont disponibles que sur la tranche des 15-24 ans (recensement de 1999),
- sont moins représentatifs (valeurs plus faibles que pour la population totale, population étudiante),
- modifient la répartition des contributions des Communautés de communes et commune.

Territoire	Population	Contributions 2007	Jeunes 16-25ans	Contributions 2007
<b>CdC Centre Haut-Rhin</b>	12885	<b>6 625,41</b>	1576	<b>6 844,17</b>
<b>CdC Vallée Noble</b>	4385	<b>2 254,75</b>	463	<b>2 010,69</b>
<b>CdC Essor du Rhin</b>	8725	<b>4 486,36</b>	1019	<b>4 425,26</b>
<b>CdC Région de Guebwiller</b>	33479	<b>17 214,76</b>	4026	<b>17 483,90</b>
<b>CdC Pays de Rouffach</b>	6970	<b>3 583,94</b>	784	<b>3 404,71</b>
<b>Merxheim</b>	1147	<b>589,78</b>	135	<b>586,27</b>
<b>TOTAL</b>	67591	<b>34755,00</b>	8003	<b>34755,00</b>

Les Communautés de communes ainsi que la commune de Merxheim se sont basés, pour leur budget, sur les chiffres de population totale, seuls disponibles initialement.

*Le Comité Directeur décide de maintenir la contribution selon le critère de répartition de la population totale au moins pour 2007 ; Eventuellement revoir les modalités de répartition en 2008 (avec prise en compte des besoins réels).*

### 3.5 Maison de l'emploi

---

Le Grand Pays de Colmar nous a transmis un tableau récapitulatif des actions et de leurs financements respectifs. Ils sollicitent, une nouvelle fois, notre soutien à la démarche initiée.

*Le courrier du Président du Grand Pays de Colmar sera transmis aux Communautés de communes et Commune du Pays afin qu'elles puissent transmettre leur avis.*

<b>Point 4 : Autres dossiers</b>
----------------------------------

---

#### Point 4.1 : Calendrier commun des manifestations

---

➤ **Les problèmes rencontrés, les déséquilibres observés**

- Les problèmes organisationnels
- Les problèmes techniques
- Financement / diffusion

➤ **Les propositions**

*Propositions sur la méthode :*

<b>Solution 1</b> : Sortir un document informatif sous sa forme actuelle	- Publication du calendrier en avril sous sa forme actuelle, c'est à dire sans composition professionnelle mais avec des infos pratiques - Diffusion de manière déséquilibrée sur le territoire - Quid du financement : contribution du Pays pour faire face à l'augmentation des coûts / Négociation avec l'imprimeur
<b>Solution 2</b> : Sortir un document plus abouti dans une logique de diffusion optimale	- Report de la publication en mai - Travail sur la stratégie de diffusion - Travail sur les coûts et contributions des partenaires y compris Pays - Eventuellement en profiter pour faire réaliser une charte graphique par des professionnels
<b>Solution 3</b> : Diffuser l'information par d'autres moyens	Ne plus procéder à une impression papier ; diffuser les informations sur les sites internet / faire une diffusion presse pour informer la population / mettre les informations dans les bulletins communaux et intercommunaux ???

*Propositions sur le financement : contribution du Pays ?*

Le Pays RVGB pourrait, exceptionnellement pour l'année 2007, contribuer au financement à hauteur 1 800 € / semestre ; 3 600 € / an (0.1€ /xemplaire). Remarques : Coût exemplaire 0,37 € Dans l'éventualité où le Pays décide de réaliser une charte graphique (premier semestre ou second semestre) : des financements complémentaires devraient être recherchés (1 500 euros).

Territoire	Exemplaires	Coûts Territoire	Financement CG68	Coût CdC/semestre	Coût CdC 2007
CdC Essor du Rhin	5 000	1843,83	460,96	1382,88	2765,75
CdC Centre Haut Rhin	6 400	2360,11	590,03	1770,08	3540,16
CdC Région de Guebwiller	2 000	737,53	184,38	553,15	1106,30
CdC Vallée Noble	4 000	1475,07	0,00	1475,07	2950,13
Merxheim	600	221,26	0,00	221,26	442,52
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>	<b>6637,80</b>	<b>1235,37</b>	<b>5402,43</b>	<b>10804,86</b>

*Ces chiffres sont mentionnés à titre indicatif : ils varient en fonction du nombre d'exemplaires commandés.*

Territoire	Exemplaires	Coûts Territoire	Financement CG68	Financement Pays	Coût CdC / semestre	Coût CdC 2007
CdC Essor du Rhin	5 000	1843,83	460,96	500	882,88	1765,75
CdC Centre Haut Rhin	6 400	2360,11	590,03	640	1130,08	2260,16
CdC Région de Guebwiller	2 000	737,53	184,38	200	353,15	706,30
CdC Vallée Noble	4 000	1475,07	0,00	400	1075,07	2150,13
Merxheim	600	221,26	0,00	60	161,26	322,52
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>	<b>6637,80</b>	<b>1235,37</b>	<b>1800</b>	<b>3602,43</b>	<b>7204,86</b>

*Ces chiffres sont mentionnés à titre indicatif : ils varient en fonction du nombre d'exemplaires commandés.*

Une demande de financement peut être réalisée auprès de la Région Alsace sur la dotation libre d'emploi.

Monsieur Weber signale que la CdC de la Région de Guebwiller modifie le nombre d'exemplaire souhaité ; ce dernier s'élève donc à 5 000 exemplaires / semestres soit 10 000 exemplaires/an

***Le comité Directeur décide :***

- ***de faire paraître de calendrier des manifestations tel qu'il lui a été présenté (solution 1),***
- ***de faire contribuer le Pays à hauteur de 4000 €,***
- ***de solliciter à ce titre une aide de la Région Alsace au titre de la dotation libre d'emploi.***

#### **Point 4.2 : Evènement « Eau »**

---

Les éléments majeurs du dossier :

- La Communauté de communes de la Vallée Noble porte le projet d'évènement sur le thème de l'eau.
- Elle organise la coordination en concertation avec le Pays et prend techniquement à charge les thématiques communes telles que la communication, ....
- Chaque communauté de communes / commune se charge de l'organisation des activités et visites sur son territoire : il est prévu de mettre en avant dans un premier temps 1 à 2 sites par CdC au plus.

Les financements :

- Actuellement, l'état d'avancement ne permet pas d'estimer le coût de l'opération.
- Sur le principe :
  - o Chaque collectivité finance les activités et visites sur son territoire.
  - o Les coûts généraux (communication, création d'un jeu/rally, ...) sont répartis entre les communautés de communes, le Pays et les autres financeurs potentiel (Agence de l'Eau, ...)

Une réunion de travail est prévue le 30 mars entre agents de développement des Communautés de communes.

***Le Comité Directeur souhaite que les travaux sur ce projet se poursuivent rapidement. Une fois le projet clairement défini ( programme, répartition des tâches, financements), ce dernier sera soumis aux Communautés de communes et Commune pour validation.***

#### **Point 4.3 : Autres projets :**

---

##### **➤ Canal Vauban**

Grand Pays de Colmar souhaite monter un projet de restauration et de mise en valeur du Canal Vauban, qui servit à la construction de la Citadelle de Neuf-Brisach. Le Canal passe sur certaines commune de notre territoire.

Le Grand Pays de Colmar nous sollicite donc pour connaître notre intérêt sur le sujet.

***Le Comité Directeur prend connaissance du dossier et statuera sur ce point lors d'une prochaine réunion de ces membres.***

##### **➤ Papier à lettre**

***Le Comité Directeur valide le Papier à lettre du Pays qui lui a été proposé.***

<b>Point 5 : Les priorités / les financements des projets</b>
---

<i>Immobilier d'entreprise ?</i>	<i>Etude</i>	<i>20 000 à 40 000 €</i>	<i>2007</i>
Pépinières (CdC CHR, CdC ER)	Contribution Pays	50 000 à 100 000 €	2007 et 2008
Carte touristique	Conception	13 000 à 18 000 €	2007
	Impression	Dépend du nombre d'exemplaire et de la taille de la carte	2007 - 2008
Calendrier	Conception	1 500 €	2007
	Impression	3 600 €	2007
Logo		800	2007
<i>Evènement Eau</i>		<i>?</i>	<i>2007</i>

***Total : de 90 000 à 164 000 € + manifestation Eau non évaluée actuellement***

Budget Pays : 68 000 euros pour les études et projets

Dotation libre d'emploi de la Région Alsace : 40 157 € dont 70 % doit être utilisées dans les secteurs identifiés comme prioritaires par la Région (28 110 €)

***Total : 108 000 €***